



Assemblée générale

Distr. limitée
23 décembre 2021
Français
Original : anglais

Soixante-seizième session
Cinquième Commission
Point 165 de l'ordre du jour
**Financement de l'Opération hybride Union africaine-
Nations Unies au Darfour**

**Projet de résolution déposé par le Président de la Commission à la suite
de consultations**

Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour

L'Assemblée générale,

Ayant examiné le rapport du Secrétaire général sur le financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour¹ et le rapport correspondant du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires²,

Rappelant la résolution [1769 \(2007\)](#) du 31 juillet 2007, par laquelle le Conseil de sécurité a créé l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour pour une période initiale de 12 mois commençant le 31 juillet 2007, ainsi que les résolutions ultérieures par lesquelles le Conseil a prorogé le mandat de l'Opération, dont la plus récente est la résolution [2559 \(2020\)](#) du 22 décembre 2020, par laquelle le Conseil a décidé de mettre fin au mandat de l'Opération à compter du 31 décembre 2020,

Rappelant également sa résolution [62/232 A](#) du 22 décembre 2007 et ses résolutions ultérieures relatives au financement de l'Opération, dont la plus récente est la résolution [75/251 C](#) du 30 juin 2021,

1. *Souscrit* aux conclusions et recommandations que le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a formulées dans son rapport et prie le Secrétaire général de veiller à ce qu'il y soit pleinement donné suite ;

Dons d'actifs appartenant à l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour

2. *Prend acte* du rapport du Secrétaire général sur le financement de l'Opération ;

¹ [A/76/504](#).

² [A/76/585](#).



3. *Approuve* le don au Gouvernement soudanais d'actifs appartenant à l'Opération, d'un coût d'acquisition de 145 456 300 dollars et d'une valeur nette comptable de 55 291 700 dollars.

4. *Décide* de poursuivre à sa soixante-seizième session l'examen du point intitulé « Financement de l'Opération hybride Union africaine-Nations Unies au Darfour ».
